L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 2 OCTOBRE 1884. 58ème Année

Dufour, Donnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI. 2 OCTOBRE 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les per tours.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se roulent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par W. I. Hodgson, au res-de-chaussée du No 44 rue Carondelet, entre Gravier et Union, coffre-fort, meubles de bureau, jugements, comptes, etc.

L'industrie sucrière louisianaise et l'Exposition de la Nouvelle Orléans.

Nous avons appris, avec étonnement, presqu'avec stupeur, il y a quelques jours, que les planteurs sucriers de la Louisiane avaient renoncé à faire, à notre grande Exposition Universelle, une exhibition complète de leur belle industrie, à tous ses degrés de culture et de fabrication, depuis la canne, au sortir du champ, jusqu'à sa parfaite transformation en cette substance si douce, si suave au palais; si brillante, si séduisante à l'œil, qu'elle fait presque concurrence au diamant. La nouvelle nous avait tout d'abord paru si étrange, que nous l'avions accueillie avec incrédulité; il a fallu qu'elle nous fût confirmée d'une façon presqu'officielle, pour nous forcer à y ajouter foi.

Quelle est la raison de cette très-regrettable résolution? le manque d'argent. Nous avouons que nous ignorons quelle somme il serait nécessaire de dépenser ou plutôt, d'avancer, pour mener à bien une pareille entreprise; ce que coûterait l'installation de la machine, à combien s'élèverait l'achat des cannes; mais il nous semble que tout cet argent ne serait pas perdu; le sucre raffiné, la mélasse mise en barils, la bagasse, dont on sait tirer maintenant un si bon parti—tout cela pourrait être vendu et couvrirait probablement une bonne partie, sinon la totalité des frais. Les travaux de installation, qui se feraient sur les terrains de l'Exposition, ne rapporteraient pas moins que ceux qui ont lieu, d'ordinaire, sur les habitations; ils se répandraient, sans aucun doute, au no bénéfice clair et net.

Nous rêvons, nous et bien d'autres comme nous, à cette occasion, l'installation et le fonctionnement d'une sucrerie-modèle; nous rêvons de n'y voir consommer, dans le restaurant et dans les cafés attenants aux édifices, que du sucre roulé, clarifié, raffiné sur les terrains mêmes, sous les yeux du consommateur; nous rêvons l'établissement, ne fût-ce qu'en miniature, d'une fabrique de papier de bagasse, avec des distributions d'imprimés faite sur le papier même, sortant de cette fabrique; nous rêvons pour cette industrie—si belle, si féconde, si digne d'intérêt et d'encouragement, et pourtant si calomniée, si persécutée—le déploiement de toutes ses ressources, la revendication de ses droits, non par de vains mots, par des pétitions impuissantes, mais par des faits, par une démonstration vivante, par la preuve en action de ce qu'elle peut faire, des services qu'elle peut rendre; nous rêvons, enfin, sa glorification complète, éclatante, en face du monde.

Il faut, paraît-il, renoncer à tout cela. Nous ne le faisons qu'à contre-cœur, et en protestant, car ce que nous espérions voir se réaliser, n'est nullement une nouveauté; cela se pratique ainsi dans toutes les Expositions. La Direction de la nôtre en fournit l'occasion, en fait l'offre à toutes les industries étrangères, à celles du Nord comme du Sud, de l'Est comme de l'Ouest.

Et il n'y en aurait qu'une seule, notre principale industrie locale—celle qui fait la gloire et est la plus solide ressource de notre Etat—qui refuserait de prendre part à ce tournoi! Nous ne pouvons encore y croire, et nous espérons bien que la résolution n'est pas définitive.

Nous parcourions, dernièrement, un excellent journal du Sud, un grand partisan de ses industries, un ami particulier de l'industrie sucrière louisianaise—l'*Examiner* d'Abordeen, Mississippi. Voici les conseils très sensés qu'il adressait à nos planteurs sucriers.

S'ils veulent capter la faveur des populations du Nord, il faut qu'ils n'épargnent rien pour faire connaître leur produit parmi elles.

Il n'y a pas, sur le marché américain, de sucre qui puisse être comparé à celui de nos voisins, sous le rapport de la pureté et de la richesse de la matière saccharine. Et cependant, il y a bien peu de maîtres et de maîtresses de maison, au nord de l'Ohio et dans toute la région de l'Est, qui l'aient jamais goûté.

Si les planteurs de la Louisiane veulent s'en donner la peine, ils prouveront, facilement, aux consommateurs de l'Est qu'une seule livre de leur produit en vaut trois de celui qu'on importe chez eux, et il ne se passera pas longtemps avant qu'ils soient débordés par les demandeurs qui leur arriveront de toutes parts.

Ils devraient distribuer, dans les Etats du Nord et de l'Ouest, une ou deux centaines de boucauts divisés en paquets de dix livres; ils enverraient ces paquets aux principales familles de ces rgs eus, et tous ceux qui vivent dans l'aisance, tous ceux qui aiment le confortable, les produits de qualité supérieure, ne demanderaient pas mieux que de payer un prix un peu plus élevé pour se procurer un sucre vraiment pâr, vraiment riche, comme ils le font, du reste, pour les autres denrées alimentaires, pour le beurre, pour les viandes.

Ils ne connaissent pas le sucre de la Louisiane; ils en font le même cas que des produits adultérés des Antilles, des tles Sandwich et de bien d'autres contrées.

Ce que nous disons ici des sucres de la Louisiane s'applique également bien à ses mélasses. On les croit composées comme celles qui sont importées de l'étranger, de matières nuisibles à la santé, de produits chimiques, et dans lesquelles il entre de tout, excepté du jus de la canne.

L'Exposition de la Nouvelle-Orléans fournit à nos voisins, les planteurs sucriers, une magnifique occasion de faire apprécier les produits exceptionnels, de rendre leur industrie indépendante du tarif et de la concurrence étrangère. Saurront-ils en profiter?

Ces conseils sont sensés; ils sortent d'une plume que l'on sent être sincèrement amie de notre pays et qui voudrait voir prospérer notre industrie. L'organe nous indique clairement le moyen de nous débarrasser, comme il le dit fort bien, des traces que nous causent le tarif, de nous affranchir de la concurrence étrangère. Nous avons un produit de luxe; faisons-en un article de luxe. Introduisons-le dans les bonnes maisons du Nord; installons-le sur les tables opulentes, et nous pourrons braver les hostilités, les perfidies de nos ennemis, les spéculateurs en raffinerie et en produits adultérés, de l'Est et de la Nouvelle-Angleterre.

Ne laissons pas échapper l'occasion de faire connaître nos sucres au dehors. Que le monde nous voie travailler, qu'il goûte, sur place, l'article que nous lui offrons en vente, et la situation est sauvée.

Nous conjurons les planteurs de la Louisiane de revenir sur leur résolution; elle est déplorable; elle peut leur nuire considérablement dans l'esprit du pays, qui leur reprochera, peut-être, de faire le grand jour, de se dérober, au moment où il faut se montrer, de reculer devant la concurrence comme devant l'examen. L'impossibilité là plus absolue peut seule les forcer à s'abstenir, en cette circonstance solennelle; et cette impossibilité ne nous est pas bien clairement démontrée.

Monsieur le Rédacteur de l'*Abeille*,

Il existe ou il existera bientôt un bureau de géologie et de minéralogie en la Louisiane. Nous appelons l'attention de la science sur un phénomène: Il y a, à Gentilly, sur la propriété de M. Vavrant, un morceau de terre de couleur blanche. Il ne pousse là aucune herbe; on y a quelque fois planté des patates, mais le plant a toujours brûlé. Les animaux refusent toujours de boire dans les fossés qui s'y trouvent. Les écrevisses bouillies dans cette eau n'ont pas besoin de sel, l'eau étant très salée. Le terrain a environ 5 à 6 pieds de large; dans certains endroits davantage, dans d'autres moins.

Le morceau de terre serpente comme un chemin et va se perdre dans la prairie. X.

A. Willoz, courtier d'actions, de billets et de bons a transféré son bureau au coin des rues Baronne et Gravier.

Lisez, démocrates, lisez.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal susmentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

☞ La saison de la chasse a commencé, en Louisiane, hier, 2 du courant.

Nous signalons aux chasseurs du chevreuil, de la dinde, de la caille, de la perdrix, de la bécasse, de la bécassine, etc., l'annonce de la pension privée que tient Mme F. Gonthier à Covington, sur le Bogue Falaya, paroisse St Tammany, et qui restera ouverte, tout l'hiver, à leur intention.

On nous dit que le gibier sera fort abondant, cette année, dans la paroisse.

C'est dans le Bain, que se manifeste l'excellence de "Murray & Langnam Florida Water." L'addition d'un bouchon de cet extrait exquise à l'eau du bain suffit pour rafraîchir les de fal lants. Il importe peu que l'épuisement résulte de la chaleur accablante, un travail physique excessif, ou de la fatigue du cerveau. Les propriétés hygiéniques bien connues de ce parfum rafraîchissent le corps et calment l'esprit.

La Chambre de Bordeaux a été saisie, dernièrement, par M. le Ministre du Commerce, d'un rapport de M. Coutouly, consul général de France à St Pétersbourg, sur la création projetée d'une ligne continue de grand cabotage à vapeur entre la Méditerranée, la mer du Nord et le Baltique.

Cette nouvelle ligne de paquebots présenterait, pour le commerce international français, de très grands avantages.

La Chambre de Bordeaux forme des vœux pour que l'idée de M. le consul soit mise à exécution.

Nous avons reçu, hier, le récit de la seconde ascension en ballon des capitaines Renard et Krebs, récit que nous avons trouvé dans le *Journal des Débats* du 15 septembre.

Voici celui du *Temps*:

On n'a pas oublié l'expérience qui réussit si bien le mois dernier; depuis lors, on avait annoncé, à différentes reprises, que les capitaines Renard et Krebs devaient tenter une nouvelle ascension. Aussi les environs de Mendon ont-ils été assiégés, jusque vers la fin d'août, par une foule de curieux. Leur attente ayant été déçue, l'enthousiasme s'était refroidi et, sauf notre collaborateur spécial, aucun curieux n'a assisté hier au départ du ballon.

Si le capitaine Renard a retardé la date de l'expérience qui devait consacrer son invention, c'est qu'il tenait à perfectionner certaines détails de l'appareil qui lui sert à diriger son ballon. Depuis quelques jours tout était prêt; on n'attendait plus qu'un temps à peu près calme et les ordres du ministère de la guerre.

Ces ordres ont été expédiés dans la matinée d'hier.

A dix heures du matin, le ballon, dont nous avons fait la description, était gonflé; à trois heures et demie, le général Campenon arrivait en voiture; les capitaines Renard et Krebs, l'un revêtu de son uniforme, l'autre en tenue civile, le recevaient à l'entrée des ateliers. On a fait voir au ministre le ballon amarré sous le hangar couvert et, sous son contrôle, le capitaine Renard a mis l'hélice directrice en mouvement.

Une escouade de soldats a ensuite entraîné le ballon jusque sur la pelouse voisine; les capitaines Renard et Krebs avaient pris place dans la nacelle et, à cinq heures précises, le cri de "Lâchez tout!" s'est fait entendre.

Le ballon s'est élevé verticalement jusqu'à une hauteur de deux cents mètres; il a exécuté ensuite une série de mouvements, en décrivant d'abord une demi-circonférence, puis quelques virements de bord à droite et à gauche.

Le vent, qui soufflait de l'est avec une extrême violence, a cependant emporté le ballon dans la direction de Versailles, mais seulement après que les aéronautes avaient réglé à son action pendant plus d'un quart d'heure.

Au moment où le ballon arrivait à hauteur de Velizy, une des pièces motrices de l'hélice a cessé de fonctionner et le capitaine Renard a jugé que le moment était venu d'atterrir.

La descente s'est opérée sans grandes difficultés, mais avec une extraordinaire rapidité, dans une carrière située un peu au delà de Velizy. Une équipe de soldats accourus de Meudon et plusieurs cultivateurs des environs ont ramené le ballon jusqu'à son point de départ. Pour faciliter cette opération, on avait enlevé l'hélice et on l'avait déposée dans la nacelle.

Ce n'est pas sans peine qu'on a fait franchir au ballon les bois qui séparent Meudon de Velizy, d'autant plus qu'à mainte reprises, sous l'énergique impulsion du vent, le ballon s'est élevé de quelques mètres en enlevant les travailleurs de bonne volonté qui s'étaient suspendus à la nacelle et qui faisaient l'office de lest.

En même temps que les capitaines Renard et Krebs se livraient à ce deuxième essai, le frère du capitaine Renard, qui prend depuis six ans, une part si active aux recherches de son frère, s'élevait dans un ballon captif et procédait, sous les yeux du ministre, à une expérience des plus intéressantes.

Nous pouvons ajouter que, dès hier soir, et malgré leur apparent insuccès, les capitaines Renard et Krebs affirmaient que si un accident ne s'était pas produit ils seraient revenus, contre le vent, à leur point de départ; ils en donnaient pour preuve ce fait, que, malgré la rupture de l'une des pièces, ils avaient pu opérer leur descente dans la carrière dont nous avons parlé, que nous avons vue et dont la superficie totale ne dépasse pas vingt mètres carrés. Il fallait même être doué d'une extrême confiance pour risquer cette descente, car il est suffi que le ballon fût écarté de quelques mètres, dans un sens ou dans un autre, pour qu'il vînt s'accrocher dans les arbres, et, avec le vent qui soufflait, il est à prévoir qu'on eût eu un accident à déplorer.

Disons enfin qu'en quittant les ateliers de Chalis-Meudon, le ministre de la guerre a exprimé le désir d'assister à une prochaine expérience et a invité les capitaines Renard et Krebs à garder le secret le plus absolu sur leurs travaux ultérieurs.

Les personnes cherchant des placements d'argent sûrs, feront bien de s'adresser à A. Willoz, coin des rues Baronne et Gravier.

LOUISIANE.

Le *Cotton Boll*, Nile-Ibérie, paroisse Ibérie, du 25 septembre:

—Nous avons eu, dans le courant de cette semaine, des pluies partielles, et la sécheresse a cessé dans la plupart des section de la paroisse.

Le coton n'a pas beaucoup souffert ici; quelques grabots seulement sont tombés. La cueillette se fait rapidement et les agents des spéculateurs achètent le produit à mesure qu'il sort des champs. La plus grande partie de la récolte est expédiée sans qu'elle ait passé par les moulins, et les propriétaires de ceux-ci perdent. La paroisse Ibérie fera environ trois quarts d'une récolte.

La sécheresse a beaucoup nui à la canne. Un voyageur qui avait parcouru la paroisse Vermillion nous a dit avoir vu des cannes sans un vestige de couleur verte et ne pouvant même pas servir de plant.

Le riz et le maïs donnent bien.

On a fait du magnifique foin dans les prairies.

—Le capitaine Ker nous apprend que M. D. C. Shaw, l'ingénieur bien connu de Toledo, Ohio, celui qui a construit l'appareil et en est co-propriétaire, a fini de poser cet appareil dans la sucrerie du Dr Alfred Dupécier, de la Nile-Ibérie. Il nous est maintenant permis d'annoncer que les évaporateurs et les machines à presser la bagasse seront essayés dès que la sucrerie marchera. Nous reviendrons là-dessus.

—Une des plus fortes récoltes de riz de l'Etat sera celle de M. Léon Sarpy, paroisse St. Charles—4500 barils.

—La *Sentinelle* dit qu'un planteur demeurant près de Thibodaux, donnera près du Bayou LaFourche, dix acres de terre et $500 par an, durant cinq ans, à quiconque établira une usine centrale sur les lieux.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 20 septembre:

M. H. Gueymard a suivi l'exemple de ses voisins; il a exhaussé la levée de deux pieds, devant la propriété Hard Times.

—Par suite des sécheresses prolongées, la perspective est sombre pour nos récoltes, surtout en ce qui concerne celle de la canne.

Quant au maïs, il est en assez bon état. La récolte de riz a été exceptionnellement bonne, comme qualité et quantité. La moisson s'en est faite dans des conditions on ne peut plus favorables.

—On se plaint beaucoup de la quantité de morceaux de bois et de bardeaux que les conducteurs de voitures et de camions chargés de les transporter ont laissé tomber sur le chemin, qui en est réellement obstrué. Les buggys sont aussi condamnés à faire, à chaque instant, des soubresauts dangereux.

Le *Bulletin*, Markeville, paroisse Avoyelles, du 27 sept-mbre:

On nous a fait voir une branche de coton provenant de l'Ile; elle a 34 grabots; elle est littéralement couverte.

—Nous avons examiné une tige de tabac venant de chez M. W. W. Edwards; elle a 9 pieds de hauteur. Les feuilles ont une dimension proportionnelle.

—Le coton nous est expédié par chemin de fer, attendu que la navigation est interrompue sur la Rivière Rouge.

—Nos planteurs transportent leur coton à la station Bankie, sur la ligne Texas-Pacific.

—Nous avons eu de la pluie, mercredi et jeudi; nous en avions grand besoin, attendu que les citernes étaient vides et les récoltes brûlées. Elle est venue un peu tard, mais elle a fait grand bien.

—Nous avons reçu, de M. Shelby Rabalay, une tige de coton de 6 pouces; elle portait 9 grabots mûrs. Ce coton avait été semé le 11 juin, après la retrait des eaux du Bayou des Glaises.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St. Charles:

La canne a fait des progrès considérables, dans notre paroisse, depuis quelque temps. Déjà le riz se récolte dans de bonnes conditions. Par conséquent, la perspective est encourageante pour nos planteurs.

—Il règne beaucoup de fièvres dans notre section.

—Nous apprenons que la partie supérieure de la levée de la crevasse Davis sera scarifiée dans quelques jours.

—La levée Kelly-Morris est terminée, et les convicts qui y travaillaient, ont été envoyés à la crevasse Davis.

—Le moment est venu de faire des préparatifs pour l'hiver; il faut s'assurer en provision de bois, et s'occuper de prouner un abri et du fourrage aux animaux.

Le *Sugar Planter*, paroisse West Baton Rouge, 27 septembre:

Les rapports qui nous arrivent des différentes parties de la paroisse nous annoncent que les récoltes souffrent beaucoup du manque de pluie. Les puits, les citernes sont vides; la poussière est intolérable. Le temps que nous avons maintenant est très favorable à la cueillette du coton et au battage du riz, mais la canne n'est pas aussi avancée qu'elle devrait l'être; elle pousse lentement; et c'est la sécheresse qui la retarde.

L'*Opelousas Courier*, paroisse St-Landry, du 27 septembre:

Nous avons eu des ondées légères et partielles, la semaine dernière, mais elles n'ont pas été assez abondantes pour rendre la vie à la végétation.

Le coton et le riz ont été trop gravement endommagés pour pouvoir reprendre vigueur, mais la canne, les patates douces, les légumes, pourraient encore nous donner de bonnes récoltes, si la pluie arrivait à temps et était abondante.

Plus de la moitié du coton est ouvert, et les planteurs en poussent activement la cueillette.

On peut affirmer que la récolte du riz est manquée dans toute l'étendue de notre paroisse.

Le *Daily Democrat*, Shreveport, du 30 septembre:

Outre la longue sécheresse dont nous souffrons, nous avons le feu qui détruit l'herbe et les buissons dans toute notre région. Il ne reste plus rien pour nourrir les bestiaux. Nous engageons ceux qui en possèdent à les vendre aux marchands qui les conduiront dans de meilleurs pâturages. Cela mettra un peu d'argent dans la bourse de notre population et sauvera, en même temps, le bétail de la famine.

Nous avons eu aujourd'hui un temps nuageux et des pluies partielles. Nos planteurs disent que cela a causé peu de dommages aux récoltes. Le vent a été peu violent, et le coton n'a pas été renversé.

Il y a pourtant eu une pluie orageuse, samedi, sur le chemin du bayou Tones. L'ouragan a renversé plusieurs arbres et a occasionné des dégâts considérables.

Il nous arrive de tristes nouvelles du Bois ward de notre paroisse. Les travailleurs ont abandonné les récoltes dans les terrains élevés où elles sont pauvres, et sont allés cueillir le coton le long de la rivière.

—Shreveport gagne tous les jours, comme marché au coton. Personne ne nous quitte; nous voyons, au contraire, arriver des étrangers pour grossir le nombre de nos hommes d'affaires.

C'est ainsi qui nous avons pu souhaiter la bienvenue à M. Geo. Ferrier et à M. Ed. Cornu, classeur de coton dernier. Tous deux sont de la Nouvelle-Orléans.

Le *Capitolian Advocate*, paroisse East Baton Rouge du 30 septembre.

Vingt *convicts* ont été expédiés sur le Warren, pour aller travailler à la crevasse Davis.

—Sur l'habitation Homestead, West-Baton-Rouge, 50 acres de riz moissonnés, la semaine dernière, ont rendu 20 boisseaux l'acre. Le tout a été expédié à la Nouvelle Orléans, immédiatement.

Il a été fait, dimanche, une expédition de 587 balles de coton, à la Nouvelle-Orléans. C'est le plus fort envoi qui ait eu lieu jusqu'ici de Baton-Rouge.

Sur toutes les questions ayant trait aux actions, aux billets et aux bons, renseignez-vous auprès de A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

L'*Ecènement*, de Paris:

La *Gazette de Cologne*, depuis quelque temps si prodigue d'éloges à l'égard de M. Jules Ferry et de sa politique, n'approuve pas le rescrit du maréchal de Manteuffel; elle lui reproche d'être trop inoffensif, trop bénin, et elle réclame des mesures énergiques contre les 14.924 Alsaciens ayant opté pour la France et demeurant en Alsace-Lorraine. Elle demande, enfin, que des mesures énergiques soient prises immédiatement et que l'on n'attende pas, comme le prescrit l'ordonnance du maréchal de Manteuffel, que les fils des 4.585 familles mentionnées aient atteint leur dix-septième année.

La proscription en masse, tel est le régime idéal rêvé par les Allemands pour les Français d'Alsace-Lorraine; mais ces mesures que propose la *Gazette de Cologne*, ne sont-elles pas en contradiction formelle avec les dispositions du traité de Francfort, relatives à l'option? Le gouvernement français aurait le droit d'user de représailles; quant à son devoir, il serait certainement de faire respecter une nationalité restée Française de par leur option régulière et conforme aux traités.)

Les procédés d'intimidation de M. de Manteuffel ont du reste soulevé dans toute l'Alsace une indignation qui attestera plus que jamais les sentiments d'affection que les provinces annexées ont conservés pour la France. Aux menaces des journaux allemands, l'*Express* de Mulhouse riposte fièrement:

Quelles qu'aient été les résistances de nos pères, ils ne faisaient pas longs à reconnaître que, pour la première fois le réseau d'acier leur incorporait une bonne police, une justice régulière pour leurs personnes, et pour leurs biens une sécurité qu'ils avaient été impuissants à fonder par eux mêmes. Ce sont là des bienfaits qui, dans un changement de nationalité, trouvent difficilement leur compensation.

Puis est venue la Révolution, qui a scellé notre assimilation avec la patrie française, moins par ses réformes et ses innovations, que parce qu'elle restaurait chez nous les traditions politiques et économiques auxquelles nous devions, pour la moins, nos habitudes de *self gouvernment* et la constitution la plus démocratique de la propriété que l'Europe connaisse.

Voilà ce qui nous semble plus profondément gravé dans le cœur de nos populations que la *Gazette* ne le pense.

Ni le rescrit de M. de Manteuffel, ni la mise en vigueur des dispositions draconniennes rêvées par la *Gazette de Cologne* ne germaineront l'Alsace-Lorraine.

Si vous désirez acheter des actions, des billets, des bons, adressez-vous à A. Willoz, courtier, coin Baronne et Gravier.

De l'éminent Dr H. S. Hopson, de Memphis, Tenn.

J'ai fait usage du **Celdon's Liquid Beef Tonic** dans bien des cas de phthisie et de débilité générale, et j'ai trouvé excellent comme nourriture saine, tonique et stimulant. (N'en prenez pas d'autres les pharmaciens.)

La République Française:

La République est fondée, établie définitivement pour cette raison déjà décisive dans nos crises antérieures et qui n'a fait que prendre plus de force depuis que nos institutions nouvelles ont fonctionné sous les yeux du pays: c'est que nul autre régime ne vaudrait mieux que le régime républicain. Mais la République demeure entourée d'ennemis qui ne cesseront de travailler dans l'ombre à la miner et à la détruire.

Ces ennemis ne viendront pas à bout de leur œuvre néfaste et ténébreuse. Il apparaît toutefois à ceux qui sont entrés plus récemment dans la République, comme à ceux qui y ont toujours été, d'unir leurs efforts pour réduire à une complète et définitive impuissance cette opposition factieuse qui n'a jamais été plus redoutable que depuis qu'elle a trouvé parmi les républicains extrêmes les éléments d'une coalition.

Cette union est indispensable; elle est possible, elle se fera le jour où elle apparaîtra dans toute sa nécessité. C'est notre tâche et c'est aussi notre honneur de travailler sans relâche à la préparer.

M. Weiss soutient de nouveau que le comte de Paris n'est pas réellement un prétendant cherchant à rétablir la monarchie:

On abuse la masse honnête de deux manières. On l'abuse, en premier lieu, lorsqu'on l'invite à rétablir par voie électorale et constitutionnelle la monarchie ne peut plus être rétablie ni légalement, ni constitutionnellement. Elle ne peut être rétablie que par forfaiture ou voie de fait.

On abuse en second lieu la masse lorsqu'on lui dit qu'il y a un prétendant monarchique tout prêt à se mettre à la tête des monarchistes où à les unir.

J'appelle prétendant et j'appelle monarchiste et toute l'histoire appelle avec moi monarchiste ou prétendant ce prince seulement qui croit que le trône a droit sur la République et que lui seul a droit sur le trône, qui professe tout à la fois que le salut de la patrie est subordonné au salut du peuple et que le salut du peuple par la monarchie est certain.

M. le comte de Paris n'a jamais ni professé ni pratiqué ces principes. Ainsi, d'une part, les monarchistes ne possèdent plus même l'espérance légale de rétablir la monarchie, et, d'autre part, le prince qu'ils mettent en avant ne juge pas indispensable au bien public de la rétablir. Voici ou je ne tiens.

Pour expulser le principe contagieux des vêtements et du linge, désinfectez avec "Glenn's Sulphur Soap."

"Pike Toothache Drops" guérissent en une minute.

Nous lisons, dans le *Temps*:

S'il pouvait enfin sortir quelque chose de là, quelque chose de sérieux, de précis, de raisonné! Si nous pouvions espérer une discussion sans violence et des arguments sans déclamation! Voici de quoi il s'agit. Un riche Ecossais, qui prend un vif intérêt à la solution des problèmes industriels et sociaux, s'est demandé ce qu'il y aurait à faire pour ramener et fixer l'attention publique sur ces graves sujets. Il y a réfléchi, il a consulté des personnes qui lui paraissaient en état de le conseiller, et il a fini par confier l'exécution de son dessein à un comité de sept *trustees*, ou administrateurs volontaires des sommes destinées à couvrir les frais de l'entreprise.

Ces sept individus, tous connus par leur caractère et leur position, se sont arrêtés à l'idée d'une grande enquête, et ont remis le soin de l'instituer à une Société déjà existante, la Société de statistique. Celle-ci a accepté la tâche et a formé un comité spécial chargé de l'exécution. La liste des membres de ce comité n'a pas encore été publiée, mais on assure qu'elle comprend non seulement des employés de l'administration, des statisticiens et des économistes, de grands propriétaires et des membres du Parlement, mais des chefs d'associations ouvrières. On s'est appliqué à faire en sorte que le travail y fût représenté aussi bien que le capital. On a cherché à mettre en présence moins les doctrines que les intérêts, et à exclure autant que possible de la discussion tout ce qui est superficiel ou déclamatoire, les vues doctrinaires et les revendications anarchiques.

Nous ne sommes pas au bout des détours qui ont été jugés nécessaires pour parvenir au but, et de ces délégations successives qui semblent sortir les unes des autres comme des boîtes japonaises. Le comité dont nous venons de dire la formation n'a pas qualité de répondre lui-même aux questions qu'il s'agit de résoudre; après d'assez longues délibérations, il a résolu de saisir de ces questions une sorte de congrès, d'environ cent cinquante membres, tous délégués des nombreuses associations qui représentent en quelque manière les intérêts du patron et de l'ouvrier du travail et du capital, ou qui, à un titre quelconque, s'occupent des problèmes industriels.

Ce congrès, si nous avons bien compris, aura des discussions publiques, ces discussions seront ensuite publiées, et l'on espère que ce choc des opinions contribuera bien à résoudre les difficultés, du moins à y apporter quelque lumière. Le succès de la tentative dépend, d'ailleurs, on le comprend, de l'empressement que mettront à se faire représenter les associations auxquelles on s'est adressé.

C'est avec le plus sincère intérêt que nous verrons la réunion de ce congrès économique, et que nous suivrons les progrès de l'enquête industrielle qui doit sortir de ses travaux.

Si vous désirez vendre des actions, des billets, des bons, allez à A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

Le *Journal officiel* publie un rapport présenté au Président de la république par les membres de la commission supérieure du travail des enfans et des filles mineures employés dans l'industrie, en France.

Voici quelques-uns des résultats constatés dans cet intéressant rapport.

Conformément à la loi du 19 mai 1874, qui prescrit la visite des établissemens employant des mineurs et qui organise le service de l'inspection divisionnaire, 47.817 établissemens ont été visités en 1883. C'est naturellement Paris qui y entre dans la plus forte proportion. Le nombre des établissemens visités dans la capitale est de 24,756; il n'était que de 568 en 1876.

Ces établissemens appartiennent à toutes les catégories, depuis l'atelier occupant un enfant jusqu'à la grande usine qui emploie des milliers d'ouvriers.

Le nombre total des enfans et des filles mineures rencontrés en 1883 dans ces établissemens par les inspecteurs est de 213,101; il n'était en 1876 que de 119,462. Paris en compte 39,484 en 1883 au lieu de 3,350 en 1876.

Ce nombre était l'année dernière de 42,957.

Cette diminution trouve sa cause immédiate dans la crise industrielle qui a ralenti l'activité de la production. On sait que l'âge fixé par la loi pour l'admission dans les établissemens industriels est de douze ans révolus. Il existe pourtant un certain nombre d'industries dans lesquelles les enfans peuvent être employés à partir de l'âge de dix ans révolus.

Ces industries, au nombre de 14, sont les suivantes: 1° dévidage des cocons; 2° filature de bourre de soie; 3° filature du coton; 4° filature de la laine; 5° filature du lin; 6° filature de la soie; 7° impression à la main sur les tissus; 8° moulinage de la soie; 9° papeterie (les enfans de 10 à douze ans ne peuvent être employés au triage des chiffons); 10° retordage du coton; 11° fabrication mécanique des tulles et dentelles; 12° verrerie; 13° dévidage du coton; 14° corderie à la bande.

Le nombre total des enfans employés dans ces industries, constaté en 1883, est de 4,234. Paris n'entre dans ce nombre que pour 130. C'est Rouen qui en occupe le plus, soit 2,439.

La durée du travail pour ces enfans est fixé à douze heures. Le travail de nuit leur est interdit.

Au point de vue de l'instruction primaire, les enfans de moins de douze ans, ne peuvent être employés par un patron qu'autant que leurs parens justifient qu'ils fréquentent une école publique ou privée. A partir de douze ans jusqu'à quinze ans, les enfans ne sont pas admis d'un certificat d'instruction primaire élémentaire, ils ne peuvent travailler que six heures par jour et doivent suivre les classes d'une école pendant le temps libre.

Le même rapport nous donne la proportion des enfants de douze à quinze ans munis du certificat scolaire. La moyenne totale est de 60 0/0 en 1883 la moyenne pour Paris est de 60 0/0; elle n'était en 1876 que de 23 0/0. Le nombre des accidents survenus en 1883 a été au-dessous de seize ans est de 175, dont 42 pour Paris. Nimes en a eu 0/0.

Une autre partie de ce rapport s'occupe de l'inspection divisionnaire. La commission propose de porter le nombre des inspecteurs de 15 à 24 répartis en trois classes avec des traitements de 7,000, 6,000 et 5,000 fr. A l'heure actuelle, 21 départements sont pourvus d'inspecteurs départementaux fonctionnant sous la direction du l'inspecteur divisionnaire et allégeant sa tâche.

A côté du service de l'inspection fonctionnent dans chaque département des commissions locales chargées de veiller à l'exécution de la loi et de faire, comme les inspecteurs, des visites dans les établissemens industriels. Le rapport constate que cette institution s'a pas répondu au législateur. Cette observation ne saurait s'appliquer au département de la Seine, où 80 commissions de cette nature fonctionnent avec zèle.

Nous terminerons ce court aperçu en faisant connaître le nombre des procès-verbaux dressés en 1883 pour contraventions à la loi de 1874. Ce nombre est de 255 dont 77 pour Paris.

Ce nombre tend à diminuer depuis 1881. Si l'on considère d'autre part que les inspecteurs se montrent chaque année plus sévères, on reconnaîtra facilement que la loi de 1874 est de mieux en mieux observée; les chefs d'industrie en prouve de bonne volonté, seulement 1883 deux procès-verbaux seulement ont été dressés pour résistance à l'application de la loi.

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.

Los señores miembros de esta sociedad, se servirán reunirse el dia 4 de la fecha de hoy, en la sala social, para rendir el último tributo de respeto y compañerismo, á los restos mortales de nuestro finado consocio, Don JOAQUIN FERNANDEZ ANDES.

De orden de J. VENTA,
A. RAMIREZ, Presidente.
Secretario.

B. TREMOULET,
Ex Docteur de la Faculté de Paris
Vins de Bordeaux des meilleurs crus, rouge de malaga en premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Porto de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognac, Rhums, Genièvre, etc.
Vins de Chili, marque de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PRIX LES PLUS BAS.

L'Hon. Carleton Hunt, candidat pour le Congrès, haranguera les électeurs du 1er District Congressionnel, le 4 octobre, au Grand Opéra House, à 7 heures et demie du soir; le Mardi 7 octobre, sur la Place d'Armes, à 7 1/2 h.; le Jeudi 9 octobre, à 3 h. P. M., au Slaughter House; Vendredi 10 octobre, à 7 1/2 h., à Algiers; Samedi, 11 octobre, à la Maison de Cour de la Paroisse St-Bernard; Lundi 13, à 7 1/2 h., à la Place McCarthy du 9me Ward; Mercredi 15, à 7 1/2 h., au Marché St-Bernard. De nouvelles dates seront données plus tard. 2-3 4 7 9 10 11 13 14.

Avis aux consignataires.—AVIS.—Le vapeur "MARSEILLE", capitaine Rueil-n venant du Havre et d'Anvers et de Bordeaux, commencera le déchargement de sa cargaison, JEUDI, le 2 octobre à midi.

Les consignataires sont priés de faire leurs entrées en douane, et de s'occuper de la livraison de leurs marchandises, autrement elles seront envoyées aux entrepôts à leurs frais et risques.

Aucune réclamation pour avaries à la marchandise ne sera admise, à moins que les dégâts aient été constatés sur la Levée avant la livraison des colis.

Il est nécessaire de se munir d'un ordre pour retirer les marchandises, lequel sera livré à nos bureaux sur le paiement du fret.

S. V. FORNARIS & CO.
2 oct—3t No 193 rue Gravier.

Ni le capitaine ni les consignataires du vapeur "MARSEILLE", venant du Havre, d'Anvers et de Bordeaux, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit vapeur

S. V. FORNARIS & CO.
2 oct—3t No 193 rue Gravier.

Transfert de Bureau.

J. V. GOURDAIN, encanteur, a transféré son bureau du No 56 rue Royale, au No 79 rue Bienville entre Royale et Bourbon.
2 oct—2 3 4 5 PP

Restaurants.

M. P. FORGET a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir le restaurant 40 rue Dauphine où il recevra comme par le passé ce qu'il a de mieux. Chambres garnies pour voyageurs avec pension par jour, à la semaine ou au mois à des prix modérés. Repas à toute heure. 2oct—1m

M. JOHN BOSIO a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il fera DEMAIN, DIMANCHE, 5 octobre 1884, l'ouverture de son restaurant bien connu Les Quatre Saisons. Ils y trouveront comme par le passé tout ce que le marché offre de mieux. Service irréprochable. Vins fins, etc., à des prix modiques. 28 sept—1m

RESTAURANT PIZZINI,
129 RUE DU CANAL.